



DELIBERATION N° 2023021
 Lotissement 2- rue de l'école

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES --BOUCHET

MM. PACCOUD -MOISSON - MEURENAND - TARPIN - MAITRE- DURAND

Date de la convocation
09 octobre 2023

Absents excusés :

Mmes PERRAUD-DAMIDAUX- PASQUET- LEBLANC PAGE-GIORIA

M. NAULET

Pouvoirs :

Mmes DAMIDAUX : Mme BOUCHET

PERRAUD : M. TARPIN

LEBLANC-PAGE : M. TARPIN

GIORIA : M. PACCOUD

MM. NAULET : M MOISSON

Secrétaire de séance : M. LIONEL PACCOUD

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le terrain restant en vente a été confié à M. Hervé VACHER conseiller immobilier IAD FRANCE une proposition pour l'acquisition d'une parcelle située :

Parcelle 188 - Rue de l'Ecole d'une surface de 549 m² pour un montant de 51 000€.

M. le Maire demande aux élus de se prononcer sur le prix de vente de ce lot.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la vente du Lot n°3 du Lotissement 2 - Rue de l'Ecole, Parcelle 188 pour une surface totale de 549 m².

ACCEPTTE qu'un contrat sera établi avec M. Hervé VACHER à hauteur de 4080 € (à retirer sur le prix de vente)

Total du prix de vente à 46 920 €.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Montcet,

Le secrétaire de séance

Le 20 octobre 2023

Le Maire,

Franck TARPIN

